

Communiqu  de presse

Berne-Liebefeld, le 22 f vrier 2024

Utiliser pleinement le potentiel des pharmacies dans les soins m dicaux de premier recours

La pand mie de covid-19 aura eu deux effets majeurs sur le quotidien des pharmacies: elle a aggrav  les difficult s d'approvisionnement en m dicaments de base, mais contribu    acc l rer l' largissement du r le des  quipes officinales au sein du syst me de sant , notamment pour d charger les cabinets de g n ralistes et les services d'urgence surcharg s des cas simples.

Initi  en 2012 par un postulat d pos  par Ruth Humbel¹, la tendance   l' largissement du r le des pharmaciens dans les soins de premier recours a  t  acc l r e par la crise du covid-19. Depuis la r vision des lois sur les professions m dicales universitaires (LPM d) et sur les produits th rapeutiques (LPT ), les pharmaciennes et pharmaciens ont d sormais les comp tences de diagnostiquer et traiter, sous leur propre responsabilit , les maladies les plus courantes, de dispenser certains m dicaments soumis   ordonnance et d'administrer des vaccins. Gr ce   ces nouvelles comp tences, le parcours de soins du patient est simplifi  et l'acc s aux soins de premier recours facilit .

V ritables portes d'entr e dans le syst me de sant , les pharmacies sont, selon les cantons, int gr es   certaines campagnes de pr vention. Dans le 2  volet de mesures visant   ma triser les co ts de l'assurance obligatoire des soins (AOS), le Conseil f d ral franchit une  tape suppl mentaire puisqu'il a pr vu de rendre possible les prestations pharmaceutiques mod ratrices des co ts en r visant les art. 25 et 26 LAMal.

L'adh sion th rapeutique, un potentiel d' conomies important encore sous-exploit 

Concr tement, cette r vision permettrait un engagement accru du personnel officinal afin d'optimiser la th rapie m dicamenteuse, am liorer l'observance th rapeutique ou encore participer plus activement aux mesures destin es   promouvoir la sant  et pr venir les maladies.

Les maladies non transmissibles (MNT) repr sentent 80% des co ts directs de la sant ; 40% de ces co ts sont li s aux traitements des cinq maladies chroniques les plus fr quentes (maladies cardiovasculaires et musculosquelettiques, diab te, cancer, affections des voies respiratoires). Outre la pr vention, l'am lioration de l'adh sion th rapeutique est un facteur d' conomies non n gligeable auquel les pharmaciennes et pharmaciens peuvent contribuer.

Le Conseil national a donn  son feu vert en automne 2023. La balle est d sormais dans le camp des  lus de la Chambre haute, de sa commission sant  (CSSS-E) en premier lieu.

Aucune accalmie au niveau des p nuries de m dicaments

Trouver le bon m dicament rel ve parfois du parcours du combattant. Pr s de 350 principes actifs, soit environ 750 m dicaments de la liste des sp cialit s (~10%), figurent r guli rement dans la base de donn es priv e drugshortage.ch qui r pertorie les p nuries de m dicaments. Pour ainsi dire toutes les classes th rapeutiques de m dicaments courants sont touch es; pourtant seuls une soixantaine de ces m dicaments figure sur la liste des m dicaments vitaux de l'Office f d ral de l'approvisionnement  conomique du pays (OFAE). Ces p nuries ont non seulement un impact important en termes de surcharge des  quipes officinales et m dicales, mais elles g n rent angoisse et inqui tude au niveau des patients. En effet, le changement de m dicament peut

¹ Place des pharmacies dans les soins de base (12.3864)

accro tre le risque de rechute ou de crise. En outre certains traitements de substitution se r v lent plus chers que le traitement initial, ce qui est en contradiction avec la lutte contre la hausse des co ts de la sant .

Le probl me n'est pas nouveau, mais   force il s'est complexifi . Les r centes d cisions des autorit s d' tendre l'obligation de notifier et de stocker   d'autres m dicaments vitaux ou de d velopper la plateforme m dicaments de l'OFAE pour en faire un syst me de monitoring performant vont certes dans la bonne direction, mais ne suffisent pas. La fa ti re des pharmaciens souhaite  tre associ e au d veloppement de la plateforme de l'OFAE, afin qu'elle r ponde vraiment aux besoins des prestataires de soins (m decins et pharmaciens) en incluant notamment des alternatives de substances. En outre, une d finition plus claire de la notion de *m dicament vital* pour notre pays ainsi qu'une r vision tant au niveau des substances, de la structure et des prix, de la liste des m dicaments avec tarif (LMT) qui date de 1995 sont   pr voir rapidement afin de faciliter le travail des pharmaciens.

La probl matique des p nuries de m dicaments est mondiale. Nos autorit s f d rales doivent intervenir au niveau international sur l'ensemble de la th matique. Leur marge de man uvre est limit e dans le sens o  les m dicaments « non vitaux » sont actuellement de la comp tence des cantons. C'est la raison pour laquelle, avec d'autres partenaires, la Soci t  Suisse des Pharmaciens soutient l'initiative « **Oui   un approvisionnement m dical s r** »

Contact

Soci t  Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse
D partement Communication – Service de presse
www.pharmaSuisse.org | medien@pharmaSuisse.org
T l. +41 31 978 58 27

  propos de pharmaSuisse

Forte de plus de 7000 membres et de quelque 1500 pharmacies affili es, la Soci t  Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse est l'organisation fa ti re des pharmaciens. Elle repr sente officiellement leurs int r ts et,   ce titre, participe activement aux processus politiques et l gislatifs. pharmaSuisse soutient ses membres dans leur mission de conseil et de prise en charge optimale de la population pour toute question relative   la sant .   cet effet, la soci t  fa ti re  labore des programmes de pr vention efficaces et d veloppe des prestations innovantes pour les soins m dicaux de base. Elle contribue ainsi   renforcer encore davantage la confiance que la population accorde aux pharmaciens. www.pharmaSuisse.org